


| | | |
|--------------------------|--|---|
| | Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara | CORPS émetteur Département de Gestion de la qualité |
| CODE : USVT –M068 | Propre méthodologie concernant organisation et fonctionnement Centre de Conseils et Orientation en carrière (CCOC) de USVT | Éd. 2/Rév. 0 |

**Propre méthodologie concernant organisation et le
fonctionnement du centre de conseil et Orientation
professionnelle (CCCG) de l' Université de Sciences de la vie
" Roi Mihai I " de Timisoara**

| | Nom et surnom | Fonction | Date: | Signature |
|---|---|--|--------------|------------------|
| Élaborer | Association ORBOI DORA | Directeur CCOC | 26.10.2022 | |
| VÉRIFIÉ | Université Prof. dr. CAMELIA TULCAN | Directeur par intérim Département de gestion de la qualité | 26.10.2022 | |
| Approuvé : | Professeur IANCU TIBERIU | Coordonnateur du CEAC | 02.11.2022 | |
| | HAIUC SIMONA | Conseiller juridique | 02.11.2022 | |
| | Professeur ISIDORA RADULOV | Président CMO | 02.11.2022 | |
| Approuvé par le Conseil d'Administration par Décision no. 7795 du 02.11.2022 | | | | |
| Approuvé par le Sénat universitaire par décision no. 7837 du 02.11.2022 | | | | |
| RECTEUR | | Univ. Prof. Dr. Ing. POPESCU COSMIN ALIN | | |

| | | |
|--|--|---|
|  | Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara | CORPS émetteur Département de Gestion de la qualité |
| CODE : USVT –M068 | Propre méthodologie concernant organisation et fonctionnement Centre de Conseils et Orientation en carrière (CCOC) de USVT | Éd. 2/Rév. 0 |

CASQUETTE. I. CHAMP D'APPLICATION

Art. 1. (1) La présente méthodologie établit le cadre général pour l'organisation et le fonctionnement du Centre d'orientation et d'orientation professionnelle au sein de l'Université des Sciences de la Vie « Roi Mihai I » de Timisoara (USVT).

(2) La méthodologie s'applique aux étudiants, des étudiants en terminale, à travers les partenariats conclus par l'université avec des unités d'enseignement préuniversitaire, des diplômés propres ou ceux d'autres universités, ainsi que des salariés de l'USVT .

(3) Les utilisateurs de la méthodologie sont responsables de l'application et du respect des dispositions des documents de cette méthodologie.

CASQUETTE. II. BUT

Art. 2. (1) Le but du développement de cette méthodologie est d'établir des règles unitaires concernant le mode d'organisation et de fonctionnement du Centre d'orientation et d'orientation professionnelle de l' Université des Sciences de la Vie « Roi Mihai I » de Timisoara.

(2) La présente Méthodologie est basée sur le principe du droit à une assistance gratuite et à des services complémentaires dans l'USV « Roi Mihai I » de Timișoara, conformément aux dispositions légales. Il est également conforme aux normes et indicateurs de performance établis par l'Agence roumaine pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur.

PAC . III. DÉFINITIONS. ABRÉVIATIONS


Art. 3 . DANS le contenu de cette méthodologie, les abréviations suivantes seront utilisées :

- **USVT** - Université des Sciences de la Vie « Roi Mihai I » de Timisoara ;
- **CCCG** – Centre de conseil et d'orientation professionnelle.

CASQUETTE. IV. RÉFÉRENCES NORMATIVES

Art. 4. Législation primaire

- Loi sur l'éducation nationale no. 1/2011, avec modifications et ajouts ultérieurs ;
- Ordonnance gouvernementale d'urgence no. 75/2005 sur la garantie de la qualité de l'éducation, avec ses modifications et ajouts ultérieurs ;
- L'ordre MEN Non. 650/19.11.2014 pour approbation Méthodologie - cadre regarder organisation et fonctionnement centres de conseils et orientation dans le carrière dans le le système de éducation haut depuis Roumanie , avec MOD et ajouts subséquent;
- Arrêté du ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche, de la Jeunesse et des Sports n°. 4.469/12.07.2012 ;
- Arrêté du Ministre du Travail, de la Famille et de la Protection Sociale no.

| | | |
|---|--|---|
|  | Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara | CORPS émetteur Département de Gestion de la qualité |
| CODE : USVT –M068 | Propre méthodologie concernant organisation et fonctionnement Centre de Conseils et Orientation en carrière (CCOC) de USVT | Éd. 2/Rév. 0 |

1.804/03.07.2012 concernant la Méthodologie d'utilisation des outils Europass et Youthpass et la Méthodologie/cadre concernant les services d'orientation et d'orientation professionnelle tout au long de la vie ;

- Arrêté du Ministre de l'Éducation Nationale n°. 650/19.11.2014 pour l'approbation de la Méthodologie-cadre concernant l'organisation et le fonctionnement des centres d'orientation et d'orientation professionnelle dans le système d'enseignement supérieur, arrêtés qui font référence au cadre méthodologique concernant l'organisation et le fonctionnement du Centre d'orientation et d'orientation professionnelle.

Art. 5. Droit dérivé

- Charte USVT ;
- Règlements/Méthodologies/Procédures internes ;
- Décisions du Sénat universitaire et du Conseil d'administration.

PAC . V. DESCRIPTION DE LA MÉTHODOLOGIE


PAC . V.1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Art. 6. Activité de conseils et orientation dans le carrière du CCCG-USVT adressé à :

- a) des étudiants de l'USV « Roi Mihai I » de Timisoara, quel que soit le programme d'études qu'ils suivent ou la forme d'enseignement, aux étudiants qui viennent étudier dans le cadre de programmes de mobilité ;
- b) les étudiants des dernières années du lycée, grâce aux partenariats conclus par l'université avec les unités d'enseignement préuniversitaire ;
- c) ses propres diplômés ou ceux d'autres universités ;
- d) les salariés de l'USVT.

Art. 7. L'objectif fondamental du CCGC-USVT est d'offrir de nouvelles opportunités d'emploi aux jeunes issus du système éducatif, à travers des activités de conseil et d'orientation professionnelle visant à :

- a) orientation et conseil de l'USV. « Roi Mihai I » de Timisoara, afin qu'ils puissent planifier et gérer de manière optimale leur propre parcours éducatif ;
- b) réduire l'abandon universitaire dû à des raisons professionnelles ou à l'orientation de carrière, ainsi qu'à des raisons personnelles ou à l'adaptation à l'environnement universitaire ;
- c) faciliter la relation entre les étudiants et le marché du travail, afin qu'ils connaissent les véritables besoins et défis du marché du travail ;
- d) accroître l'employabilité des étudiants dans les domaines d'études diplômés.

| | | |
|--|---|--|
|  | <p align="center">Universitate des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara</p> | <p align="center">CORPS émetteur Département de Gestion de la qualité</p> |
| <p>CODE : USVT –M068</p> | <p align="center">Propre méthodologie concernant organisation et fonctionnement Centre de Conseils et Orientation en carrière (CCOC) de USVT</p> | <p align="center">Éd. 2/Rév. 0</p> |

Art. 8. Activité CCCG- USVT suppose :

1. Informer, orienter et conseiller les élèves/étudiants de terminale en leur proposant les services suivants :

- a) l'orientation scolaire et professionnelle ;
- b) des conseils et une évaluation psychologique ;
- c) orientation professionnelle ;
- d) l'élaboration de matériels destinés à l'information, à l'orientation et au conseil.

2. Actions liées à l'augmentation du degré d'insertion sur le marché du travail des étudiants et des diplômés, en offrant des services tels que :

- a) séances de préparation de portfolio d'emploi, simulation d'entretien d'embauche ;
- b) organisation de présentations d'entreprises ;
- c) des sessions de formation pour le développement des compétences transversales des étudiants ;
- d) réaliser périodiquement des études et des analyses sur le décrochage universitaire et l'intégration des diplômés sur le marché du travail, l'impact des services de conseil et d'orientation professionnelle, ainsi que proposer des mesures pour l'améliorer ;
- e) le développement et l'application d'instruments spécifiques, afin de contrôler l'insertion sur le marché du travail ;
- f) participation à des activités organisées par les anciens.


3 . Informer et conseiller les étudiants sur les parcours éducatifs et professionnels disponibles dans le cadre du cursus universitaire, le système de crédits transférables au niveau universitaire, conformément aux règles imposées par l'Autorité nationale des qualifications, à travers des moyens spécifiques tels que des séances de présentation telles que les journées portes ouvertes, des salons pédagogiques. , visites thématiques etc.

4. Informer et conseiller les étudiants sur les parcours pédagogiques et professionnels au sein des établissements d'enseignement supérieur, pour les cycles d'enseignement supérieur.

PAC . V.2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Art. 9. (1) La CCCG-USVT est composée de :

- a) Psychologues titulaires d'un certificat dans la spécialité de psychopédagogie, d'orientation scolaire et professionnelle ;
- b) Conseillers d'orientation professionnelle ;
- c) Sociologues ;
- d) Personnel enseignant ayant une expertise dans le domaine de

| | | |
|--|--|---|
|  | Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara | CORPS émetteur Département de Gestion de la qualité |
| CODE : USVT –M068 | Propre méthodologie concernant organisation et fonctionnement Centre de Conseils et Orientation en carrière (CCOC) de USVT | Éd. 2/Rév. 0 |

spécialisation des étudiants et des diplômés.

(2) L'effectif salarié au sein de la CCCG-USVT est établi à partir du nombre d'étudiants inscrits dans les trois cycles d'études. Le ratio minimum accepté est d'au moins 1 conseiller d'orientation/psychologue pour 2 000 étudiants inscrits.

Art. 10. (1) La CCCG-USVT est subordonnée académiquement au Sénat universitaire et administrativement au Recteur, à travers la structure du Vice-Recteur aux activités sociales et étudiantes.

(2) Le CCCG-USVT est dirigé par un enseignant coordonnateur ou une personne employée en qualité d'enseignant auxiliaire titulaire d'une formation professionnelle initiale ou continue dans l'un des domaines : psychologie, sociologie, sciences de l'éducation, nommé directeur du CCCG-USVT, par décision . Sénat universitaire sur proposition du Conseil d'Administration. Elle présente annuellement au Conseil d'administration un rapport sur les services offerts, puis publié sur le site Internet de l'Université. .

Art. 11. Dans l'établissement du plan d'activités et dans la réalisation des activités en cours, la CCCG-USVT peut collaborer avec les organisations étudiantes légalement établies à l'USV « Roi Mihai I » de Timisoara.

Art . 12. Fond matériel nécessaire des activités CCCG-USVT est fourni par l'Université.

PAC . VI. DISPOSITIONS FINALES

Art . 13 . La CCCG-USVT est financée sur le budget consolidé de l'université. Afin d'assurer/développer l' activité CCCG-USVT , l'USV « Roi Mihai I » de Timisoara peut attirer des fonds non remboursables et d'autres ressources extrabudgétaires.